

L'évolution que la Belgique politique a traversée au cours de ces derniers mois a accéléré des tendances latentes depuis plusieurs décennies. D'une part, le mouvement national flamand fait de plus en plus manifestement le choix de la constitution d'un État-nation à part entière, tout en occupant le cadre de la Belgique fédérale pour mieux servir cette fin. D'autre part, les francophones, empêtrés dans une sorte de processus interminable de deuil, semblaient jusqu'à présent vivre cette évolution sur le mode passif, défensif voire réactif. Différents signes font espérer qu'ils commencent à dépasser ce positionnement. L'heure est — enfin ! — au « projet » à constituer, aux « synergies » à instaurer, aux débats à ouvrir, aux réflexions à faire aboutir...

Le contenu que ce « projet » pourrait prendre est très variable, en fonction des interlocuteurs et notamment du lieu à partir duquel ils s'expriment. Nous avons invité une série d'observateurs et d'acteurs de la réalité wallo-bruxelloise pour tenter de voir s'il est possible (et à quelles conditions) de définir une version « positive » de ce projet, c'est-à-dire qui ne soit pas seulement une manière de construire une « Belgique par soustraction », d'appliquer « l'art d'accommoder les restes », comme l'a bien dit jadis Jacques Dubois.

L'objectif de l'exercice auquel nous voulons vous convier est également de voir s'il est possible de définir une identité ou un projet qui fasse pleinement droit aux réalités politiques et démocratiques régionales de la Wallonie et de Bruxelles, à savoir l'existence de deux Régions distinctes dotées d'institutions et de projets politiques propres, même si ceux-ci peuvent se recouvrir. Il s'agit également de reconnaître la diversité interne de ces deux Régions, avec, d'une part, les Flamands de Bruxelles et les populations d'origine étrangère de plus en plus nombreuses sur le territoire de la Région bruxelloise et, d'autre part, la Communauté germanophone sur le territoire de la Région wallonne.

La conviction qui nous guide aujourd'hui est que les Wallons et les Bruxellois doivent concevoir leur avenir politique sans le soumettre au cadre belge actuel et aux relations conflictuelles avec la Flandre. Cette vision « autonome »

est la seule capable d'assurer un avenir aux habitants des deux Régions voire, par ailleurs, de laisser réellement ouverte la possibilité d'une Belgique refondée qui remplacerait le projet d'une Belgique fédérale à l'échec duquel nous sommes en train d'assister. Par autonomie, nous entendons la capacité de la Wallonie et de Bruxelles à se projeter de manière indépendante dans le futur tout en étant capables de reconnaître les liens qu'elles peuvent développer avec d'autres régions et singulièrement la Flandre.

Cette « autonomie » doit notamment les amener à progressivement penser leurs politiques « comme si » elles devaient être financées à partir des recettes fiscales que ces Régions génèrent elles-mêmes, ce qui renforce la nécessité d'une réorganisation en profondeur de leurs institutions et la mobilisation des moyens qui seraient ainsi dégagés pour préparer doublement l'avenir : en augmentant l'efficacité et la légitimité des politiques publiques en Wallonie et à Bruxelles et en préparant un éventuel avenir sans la Flandre.

C'est sur cette base, qui n'est pas à soutenir, mais à « critiquer », quitte à la déconstruire complètement, que nous avons proposé aux auteurs qui suivent de répondre à trois questions, tout en leur laissant le loisir de développer un tout autre raisonnement.

1. Que pensez-vous du point de vue proposé d'un projet politique à construire « au-delà de la Belgique » ? Si vous n'êtes pas francophone, quelle serait votre perception d'un tel projet, comment pourriez-vous vous y situer et comment interprétez-vous l'évolution actuelle des francophones à l'intérieur de la Belgique ?

2. Comment concevez-vous le développement à venir des relations entre Wallons et Bruxellois ? Sur quels éléments communs et sur quelles différences les construire ? Quel devrait être le contenu d'un projet politique (au sens fort, par exemple de la création d'un espace politique structuré par des idéaux partagés) commun aux Wallons et aux Bruxellois ?

3. Pouvez-vous identifier quelques mesures prioritaires pour augmenter la légitimité et l'efficacité des institutions publiques wallonnes, bruxelloises et francophones, afin de leur permettre d'atteindre une forme d'« autonomie » la plus grande possible ?

Toutes les personnes sollicitées n'ont pu répondre. Manquent, par exemple, des économistes ou une approche germanophone de ces questions. Les contributions qui suivent constituent des interventions dans un débat en pleine évolution et que La Revue nouvelle continuera à nourrir bien au-delà de ce dossier. ■

DONAT CARLIER ET BENOÎT LECHAT